



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 mai 2025

Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, annonce la parution du guide *Une culture accessible à toutes et tous, des conseils simples et pratiques pour faciliter les expériences culturelles des personnes avec un ou des troubles du neurodéveloppement (TND)*

Dans le cadre du 5^e forum international de l'association Naked Heart France organisé le 22 mai 2025 sur le thème, « Vers une culture inclusive : améliorer la qualité de vie des personnes autistes », Rachida Dati a annoncé la parution d'un guide pratique développé par le ministère de la Culture et destiné à améliorer l'accueil, dans tous les établissements culturels, des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND).

L'accès aux offres culturelles est, en effet, un droit fondamental qui fait partie intégrante des droits de l'Homme. Le ministère de la Culture est pleinement engagé, aux côtés du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles ainsi que de la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, pour améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux offres et aux pratiques artistiques et culturelles.

Ce guide a été construit en partenariat étroit avec la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement mais également avec des associations de personnes et de familles concernées ainsi que des experts et des établissements culturels mobilisés sur les questions d'accessibilité. Plus de 300 établissements culturels et une centaine de personnes concernées y ont contribué.

Ce guide est décliné en fiches thématiques pensées pour être très intuitives et faciles à prendre en main. Il recense également des liens vers d'autres contenus en ligne : sites, blogs, vidéos, ressources, etc. Il a vocation à couvrir l'ensemble des champs culturels (musées, patrimoine, spectacle vivant, cinéma, bibliothèques, etc.). En outre, il donne accès à plusieurs vidéos didactiques et à une vidéo de témoignage du parrain du guide, le danseur et chorégraphe Sylvain Groud, directeur du Ballet du Nord (Centre chorégraphique national de Roubaix).

Par ailleurs, au-delà de ce guide, le ministère de la Culture se mobilise sur l'ensemble de son périmètre d'action pour une meilleure accessibilité et une meilleure inclusion dans les établissements culturels, les écoles d'enseignement supérieur culture, dans l'enseignement spécialisé mais aussi dans les différents dispositifs d'éducation artistiques et culturels.

Rachida Dati, ministre de la Culture, déclare : « *La rencontre des œuvres et des monuments du patrimoine comme de la création d'aujourd'hui, ou la pratique de quelque art que ce soit,*

constitue un oxygène bénéfique auquel les personnes en situation de handicap, et notamment les enfants, doivent pouvoir accéder : c'est un droit fondamental, notamment en matière de santé mentale, grande cause nationale 2025. Leur faciliter l'accès à l'offre culturelle n'est pas seulement un devoir, c'est aussi une démarche d'ouverture qui contribue à l'inclusion de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. »

Retrouvez le lien vers le guide [ici](#).

À propos des troubles du neurodéveloppement (TND) :

L'intégration des personnes avec TND dans des activités artistiques et culturelles favorise une société plus inclusive dans laquelle la diversité des expériences et des expressions est valorisée. Cela contribue à l'épanouissement non seulement des personnes concernées, mais également de toutes les citoyennes et tous les citoyens qui bénéficient ainsi d'une plus grande ouverture à la diversité.

Une nouvelle stratégie pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement 2023-2027 a été annoncée le 14 novembre 2023. Celle-ci comprend, pour la première fois, une mesure spécifique sur la culture : la création d'un guide opérationnel afin d'améliorer l'accueil et l'accessibilité des personnes porteuses de TND dans l'ensemble des champs de la culture : musées et monuments, spectacle vivant, arts visuels, livre et lecture, cinéma, etc. Les troubles du neurodéveloppement : trouble du spectre de l'autisme (TSA), troubles Dys, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), trouble du développement intellectuel (TDI), n'avaient jamais, auparavant, fait l'objet d'un recueil de recommandations et de propositions aussi riche et complet que ce guide.

Les TND concernent 1 personne sur 6 (Autisme : 1 à 2 % de la population ; troubles Dys : 8 % de la population ; TDAH : 6 % des enfants et 3% des adultes ; TDI : 1 % de la population).

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information

et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr